**Compte-rendu du conseil de l’E.E.Pu. L’Auditoire**

 **du mardi 23 juin 2020**

**Enseignants :** Mme NOURRY, M. FOUGLE, Mme FIANCET, Mme MARTIN, et Mme CLESSE.

**Représentants des parents d’élèves titulaires** : M. TORTRAT Florent, Mme LEFAUCHEUR Fanny, Mme MAINE Marie-Laure, M. VIOT Emmanuel, et Mme GESLIN Florence.

**Représentants des parents d’élèves suppléants :** Mme LOGNON Aurélie et Mme PICOT Sophie.

**Conseillère déléguée à la vie scolaire, la restauration, l'Alsh, l'Astrolab' et la veille juridique :** Mme SCHINDLER.

**Responsable service enfance** : M. RUBAUD.

**Personnes excusées** :

**IEN :** M. LETORT.

**Maire**: M. BONNIN.

**Enseignants :** Mme BEASSE, Mme MOREAU, Mme FOUCARD, Mme BODIN, M. LESSARD, M. HUGUES, Mme GOURMELON, Mme JUSSIENNE, Mme GOHIN et Mme HUCHET.

**Représentants des parents d’élèves titulaires**: Mme ALLARD Stéphanie, Mme BENAHMIDA Najia, M. CLOCHET Thibaut, Mme PACHEU Virginie, Mme GAUDIN Aurélie et M. FORTIN Vincent

**Représentants des parents d’élèves suppléants :** Mme DAVAL Stéphanie.

-------------------------------------------------------------------------------------------------

La séance du conseil s’ouvre à 18h15 et se termine à 20h15.

Les secrétaires de séance sont : Mme LOGNON (pour les parents d’élèves) et Mme FIANCET (pour les enseignants).

-------------------------------------------------------------------------------------------------

1. **Présentation de l’équipe municipale :**

Notre interlocutrice principale sera **Mme Chrystelle SCHINDLER** : Conseillère déléguée à la vie scolaire, la restauration, l'Alsh, l'Astrolab' et la veille juridique.

Nous pourrons également travailler avec :

**Dina JOALLAND :** 4e adjointe, chargée de la famille, de la parentalité, de la petite enfance, de l'insertion et des aînés (accompagnement du vieillissement).

**Mathieu DAVIAU :** Conseiller délégué à la jeunesse, la prévention, la lutte contre les conduites addictives et les technologies numériques.

Et **Emmanuel BOSSARD :** Conseiller délégué à l'accueil et à l'intégration des nouveaux résidents. Référent quartiers - médiation en direction des activités d'animation (culture - sport - éducation- solidarité).

1. **Présentation du protocole sanitaire mis en place lors de la rentrée du 12 mai 2020.**

Rentrée mai 2020 :

Les élèves de **CP et CM2** ont retrouvé le chemin de l’école **à compter du 12 mai 2020.**

Les élèves de **CE1, CE2 et CM1 à partir du lundi 25 mai.**

Les élèves ont été accueillis dans leur classe par **demi-groupe de 15 élèves au maximum**:

 groupe A : lundi et mardi groupe B : jeudi et vendredi

Les groupes ont été composés par les enseignants et ont tenu compte, dans la mesure du possible, des fratries pour faciliter l’organisation familiale.

Les enfants des personnels prioritaires (accueillis depuis le début du confinement), mais également les enfants des personnels travaillant dans les écoles (enseignants, animateurs, ATSEM, agent d’entretien et de restauration, …) pouvaient être accueillis toute la semaine à l’école.

Les enfants ne revenant plus du tout à l’école ont été pris en charge soit par l’enseignant de leur classe soit par un enseignant resté également en distanciel.

Accueil périscolaire matin/soir :

Seuls les enfants des personnels prioritaires (accueillis depuis le début du confinement), mais également les enfants des personnels travaillant dans les écoles (enseignants, animateurs, ATSEM, agent d’entretien et de restauration, …) étaient accueillis au périscolaire.

Arrivées/Départs échelonnés à l’école :

Les arrivées/départs étaient répartis sur 4 portes différentes (principale, direction, périscolaire, Fénidan).

Ils étaient échelonnés de 8h20 à 8h50 pour les arrivées et de 16h20 à 16h50 pour les départs.

En classe :

Les portemanteaux n’étaient pas utilisés.

Les enfants ont eu une table dédiée au début et pour certains groupes afin de pouvoir respecter le mettre de distance seules 15 tables ont été laissées.

Les classes ont été aérées régulièrement.

La récréation :

La récréation s’est faite par groupe classe, sur des temps échelonnés.

Pas de matériel collectif mis à disposition.

Les gestes barrières étaient appliqués.

Les enfants se lavaient les mains avant de rentrer en classe.

Temps du midi :

Les enfants mangeaient dans leur classe, accompagnés par un animateur (un animateur par classe).

Un temps était aménagé pour que les élèves puissent avoir accès aux espaces extérieurs en respectant la distanciation et particulièrement en conservant l’étanchéité entre chaque groupe constitué.

La demi-pension était obligatoire, le repas du midi étant fourni par la cuisine centrale.

Les locaux étaient nettoyés, désinfectés et aérés lors de la pause du midi. Une même action de nettoyage et désinfection était réalisée le soir à l’issue de la journée de classe.

1. **Prise en compte de la difficulté scolaire :**

o Résultats au test LV.

 Le test de positionnement LV n’a pas pu se tenir à cause du confinement.

o Stage de réussite.

Monsieur le Ministre de l’Éducation Nationale a souhaité la mise en place de Stages de Réussite, organisés durant les vacances scolaires d’été, et prioritairement destinés à consolider les apprentissages des futurs élèves de CE1 et de 6e.

Ce stage gratuit, qui aura lieu dans l’école ordinaire (pour les futurs CE1) ou dans le collège de secteur (pour les futurs 6e), avec un petit groupe d’élèves, aura lieu du 24 au 28 août 2020 inclus, soit 5 matinées de 3h (9h-12h).

Durant cette semaine, des activités variées seront mises en place. Elles visent à accompagner votre enfant pour lui permettre de :

O Prendre confiance dans ses capacités ;

O Consolider ses compétences ;

O Effectuer sa rentrée en toute sérénité.

 A l’école un enseignant est volontaire. Nous avons proposé à 22 enfants.

 Pour l’instant 6 refus, 14 élèves ont accepté et 2 n’ont pas encore répondu.

Les stages ne pourront se tenir que s’il y a des enseignants volontaires pour les encadrer

Question de Mme LOGNON : Est-ce qu’à la rentrée (septembre 2020) une évaluation est prévue pour vérifier l’impact du confinement sur les apprentissages ?

* Oui comme chaque année, avec plus de vigilance.
1. **Présentation des budgets mairie 2020**

Budget investissement :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| TBI suite équipement \*3 | 9 000 € | 11 300€ |
| Appareil de visualisation x6 | 600 € |
| Enceintes pour ordinateur | 400 € |
| Tables/Chaises | 1 300€ |

Budget Fonctionnement :

2020

2019

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Autres fournitures non stockées | 150,00 € | 150 € |
| Livres, disques, ... (médiathèque) | 2 300 € dont 1461 de dictionnaires. | 800, 00 € |
| Fournitures scolaires | 12 389,00 € | 12 230 € |
| Subv. fonct. Associat°, personnes privée | 6 870,00 € | 1. 783
 |

1. **Mise en place d’un dispositif d’accompagnement sur la commune**

Après les élections municipales, il était prévu de commencer l’étude, un courrier avait été transmis aux familles. Mais le confinement a tout interrompu.

L’étude sera proposée à la rentrée 2020. L’idée est de créer des conditions de travail au sein du périscolaire qui soient favorables : accueil dès 16h30 jusqu’à 17h30 sans départs échelonnés, dans les locaux du périscolaire. En fonction de l’effectif les salles du bâtiment « arc en ciel » pourront être également utilisées. Les enfants seront répartis par niveau ou par cycle. Cette étude sera encadrée par les animateurs du périscolaire.

L’inscription sera faite par les parents, de période en période, sans surcoût.

Question de Mme NOURRY : La structure de jeux sera-t-elle remise dans la cour du bas pour la rentrée ?

* M. RUBAUD nous informe qu’il va y avoir une étude sur les réseaux d’eau qui traversent la cour. Cette étude mettra probablement en avant la nécessité de travaux susceptibles de retarder la pose des jeux.

L’aménagement de la cour et notamment des espaces verts fera l’objet de concertations.

Mme FIANCET, interpelle M. RUBAUD sur la très mauvaise qualité de la ligne téléphonique (rend la communication impossible). Il avait été question d’attendre l’installation de la fibre pour régler le problème mais les travaux sont également retardés.

Il faudrait avoir une solution transitoire.

1. **Rentrée 2020 :**

Rythmes scolaires.

L’école continue avec les mêmes horaires : 8h30/12h – 14h/16h30.

La rentrée des classes aura lieu le mardi 1er septembre 2020.

Etat des effectifs.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **CP** | **CE1** | **CE2** | **CM1** | **CM2** | **TTL** |
| 66 | 60 | 53 | 66 | 57 | 302 |

Composition de l’équipe enseignante.

Le résultat du mouvement a eu lieu hier (lundi 22 juin).

Les enseignants quittant l’école sont: Mme MOREAU, Mme BODIN, Mme HUCHET, Mme FOUCARD.

Deux enseignantes arrivent sur l’école : Mme ABRAHAM et Mme DUFEU.

X Validation de la liste de fournitures scolaires :

La liste 2020-2021 sera disponible sur le site internet de l’école avant la fin de l’année scolaire.

Un mot sera mis dans les cahiers afin d’en informer les parents.

La liste sera également transmise aux GS.

1. **Questions diverses :**
* Les parents remercient les enseignants pour la continuité pédagogique mise en place pendant le confinement.
* Mme LEFAUCHEUR interpelle les enseignants à propos de la photo de classe. Des initiatives (pendant le confinement) ont été lancées notamment dans les grandes classes par des parents pour faire un montage de photos. Le problème c’est qu’il y a peu de retours.

Mme LEFAUCHEUR propose de faire une prise de vue le mardi 30 juin par un membre de l’APE, et d’imprimer les photos de classes ainsi réalisées pour une distribution avant les vacances d’été.

Le timing est très contraint. Des autorisations seront transmises dès jeudi 26 juin par mail et courrier afin d’avoir un maximum de retours pour que tous les élèves puissent être sur leur photo de classe.

* Les enseignants ont rappelé l’importance que chaque classe arrive bien à l’heure, afin de ne pas avoir de « brassage ». Mme GESLIN remarque qu’il faut que les portes et portails soient également ouverts à l’heure pour fluidifier ces entrées.
* Mme LEFAUCHEUR nous interroge sur la communication mise en place lors d’incidents même si ces derniers n’ont pas lieu sur le temps scolaire (cf. enfant abordé dans la rue par un adulte).

Les enseignants répondent qu’à chaque fois il a été fait un rappel général en classe pour insister sur le comportement à avoir si quelqu’un les accostait dans la rue.

Les parents élus présents insistent sur le fait que les enfants ne racontent pas forcément tout à la maison et que du coup certains adultes n’étaient pas au courant.

Il a été décidé que si ça se reproduisait une communication serait adressée par courrier ou par mail (pour ceux qui le souhaitent aux familles).

* Les parents d’élèves posent les questions des parents :

o Pourquoi n’y a-t-il plus de périscolaire même pour les enfants de personnels soignants ?

L’école étant obligatoire, il n’y a donc plus de distinction

o Est-il envisageable que les classes de CM1 en double niveau conservent le même enseignant en CM2 ?

C’est envisageable, mais il y a des contraintes dont il faut tenir comptes (effectifs par niveau, orchestre à l’école, …)